

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_033

Séance du lundi 14 février 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 04/02/2022

Présents : 17

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de
séance:Olivier
MALACHANNE

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Florence BOISSIER, Michèle BUISSON

Absents:

Objet: Camping : Grand sanitaire PDF - DE_2022_033

Madame Christelle FOLCHER présente au conseil municipal l'APS produit par les architectes mandatées par la commune pour la réfection des grands sanitaires du camping municipal.

Cette infrastructure, construite en 1992, fête cette année ses 30 ans durant lesquels n'ont été menés aucun travail d'amélioration. C'est une durée de vie honorable pour ce type d'équipement. Rappelons que notre camping est doté d'une centaine d'emplacements et que les sanitaires sont très sollicités dans des conditions climatiques parfois difficiles et par des usagers qui n'en prennent pas forcément soin.

Il est cependant temps de rénover le bâtiment et d'adapter nos infrastructures à ce qu'il se fait aujourd'hui, autant en termes de services que de facilité d'entretien.

Nous avons mandaté un cabinet d'architecture avec comme demande la sécurisation de la seconde étoile du camping, et le renforcement de l'intimité des usagers, de l'hygiène et de la facilité d'entretien autant au quotidien qu'en cas de panne.

Leur proposition est la suivante :

- 7 toilettes, dont une adaptée aux parents accompagnés d'enfants avec notamment la présence d'une table à langer.
- 6 cabines de douches.
- 6 cabines lavabos
- 6 lavabos ouverts
- un sanitaire accessible aux PMR comprenant toilettes et douches.
- la création d'un espace buanderie couvert à l'extérieur du bâtiment, auquel on accède via un espace vaisselle situé en façade sud-ouest. Cet espace sera couvert mais non fermé.
- création d'un local ménage. Actuellement les produits ménagers sont rangés dans un placard et la centrale vapeur est dans les toilettes PMR ce qui présente un réel danger pour les usagers.
- création d'un couloir central, uniquement accessible aux employés et professionnels, permettant de réaliser la maintenance de la plomberie et du chauffage.

Ce projet est chiffré à 265 767.13 € HT


Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

la réalisation de ces travaux dès l'automne 2022.
de demander un financement auprès de l'Etat pour 60 % du montant, c'est à dire une subvention de 159 460.28€

Préfecture de Montferrand
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/03/2022
048-200057594-20220214-DE_2022_033-DE

- de demander un financement auprès du département pour 20 % du montant, c'est à dire une subvention de 53 153.43 € dans le cadre des contrats territoriaux
- de mandater le cabinet d'architectes Bessin Sebelin pour la suite du projet, y compris la maîtrise d'œuvre.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/03/2022 048-200057594-20220214-DE_2022_033-DE